



GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'APPEL:
INNOVATIONS EN TECHNOLOGIES VACCINALES

Soumission des déclarations d'intérêt: 5 décembre 2024

Soumission des demandes complètes: 4 février 2025

INTRODUCTION

Ce guide d'accompagnement est conçu pour vous aider tout au long du processus de soumission de votre déclaration d'intérêt. Celui-ci a pour objectif de vous fournir des informations claires et détaillées afin de maximiser vos chances de succès et de vous assurer que votre proposition est conforme aux exigences de l'initiative de technologies vaccinales de Médicament Québec.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'APPEL

Dans le cadre du programme Innovations en technologies vaccinales, Médicament Québec (MQ) accueillera des demandes de subventions pour des activités de recherche novatrices sur les vaccins. Ce programme finance des activités réalisées en milieux académiques. Il vise à stimuler et à soutenir des activités qui contribuent à renforcer les capacités québécoises en technologies vaccinales ou qui proposent une solution à un besoin important de l'écosystème québécois des vaccins. **Cela doit mener à des plateformes, outils ou autres initiatives qui auraient des retombées pour la société québécoise, des perspectives de valorisation et/ou être pérennisés.** Les activités doivent contribuer à dynamiser l'écosystème dans le cadre des thématiques décrites plus bas. Toutes les activités proposées doivent se fonder sur des principes scientifiques éprouvés, être **structurantes et collaboratives**, avoir une valeur ajoutée pour le milieu industriel. Les activités devront proposer un plan de réalisation **complété en 2 ans** et présenter un fort potentiel d'application. Les demandes retenues devront être pertinentes avec la mission de MQ, de qualité et novateurs.

DÉFINITION ET THÉMATIQUES DE L'APPEL

Innovations en technologies vaccinales	
Vaccins	<p>Un vaccin est une préparation médicale utilisée pour stimuler le système immunitaire d'une personne et lui conférer une protection contre une maladie spécifique. Il s'agit généralement d'un agent pathogène affaibli, tué ou partiellement inactivé, ou d'une version synthétique d'un composant de l'agent pathogène, tel qu'une protéine ou un polysaccharide.</p> <p>Ces préparations antigéniques confèrent à la personne vaccinée une immunité active contre certaines maladies microbiennes, virales ou parasitaires, y inclus les approches faisant appel à l'ARN messenger.</p>
Thématiques	<ul style="list-style-type: none">• Développement d'outils ou de plateformes pour détecter, devancer et prévenir les menaces infectieuses• Développement de moyens pour adapter la vaccination anti-infectieuse/anti-cancer• Développement d'outils ou de plateformes pour faciliter la découverte de nouveaux vaccins• Création d'outils ou de plateformes supportant les analyses requises pour les vaccins en développement• Développement d'outils ou de plateformes pour le design des études cliniques• Développement d'outils ou de plateformes pour faciliter la production de lots précliniques et cliniques de vaccins

Date limite de dépôt de la déclaration d'intérêt : 5 décembre 2024

Date limite de dépôt de la demande complète : 4 février 2025

ADMISSIBILITÉ AU FINANCEMENT DE MÉDICAMENT QUÉBEC ET EXIGENCES DE COFINANCEMENT

Les chercheurs admissibles doivent œuvrer dans une institution publique au Québec : universités, hôpitaux affiliés, instituts de recherche, centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), centres de recherche publics. Le financement de Médicament Québec ne s'applique que pour les dépenses encourues par des institutions publiques de recherche au Québec.

L'activité doit comprendre la participation **d'au moins un partenaire industriel ayant des activités au Québec**. Des partenaires d'autres secteurs peuvent aussi s'ajouter, par exemple des fondations, OBNL, organismes coopératifs, regroupement ou associations de parties prenantes, etc.

Le montage financier de l'activité doit comprendre un financement de contrepartie **en nature ou en espèces** correspondant à au moins 33% du budget total de l'activité.

Exemples de sources de financement de contrepartie :

- Entreprises
- Organismes subventionnaires du gouvernement fédéral ou d'autres provinces et états.
- Organismes subventionnaires provincial financé par des sources autres que le MEIE
- Fondations
- Regroupements ou associations d'industries
- Etc.

Ces contreparties devront être appuyées par des pièces justificatives (lettre de soutien ou autres) lors du dépôt de la demande complète.

ÉCHÉANCIER

Lancement de l'initiative	30 octobre 2024
Session d'information – webinaire (inscrivez-vous dès maintenant)	5 novembre 2024 (12h- 13h)
Soumission des déclarations d'intérêt	5 décembre 2024
Soutien aux équipes pour les demandes complètes	6 décembre - 3 février
Soumission des demandes complètes	4 février 2025 (17h)
Évaluation des demandes complètes par le comité d'évaluation scientifique de l'initiative vaccins	Mars 2025
Approbation par le comité de gouvernance et le MEIE	Avril 2025
Début des octrois	Mai 2025

CRITÈRES OBLIGATOIRES

1. **L'activité proposée est-elle structurante ?**

L'activité proposée met en place des organisations, des réseaux ou des outils ayant un impact en matière de synergie et de développement pour la filière du médicament du Québec. Elle démontre un potentiel de développement appréciable et démontré provoquant ainsi un effet multiplicateur ;

- **Une activité structurante** doit provoquer un **effet multiplicateur** au sein de l'écosystème Québécois des vaccins. Elle doit agir comme un levier, un catalyseur, un moteur de **développement synergique** pour l'écosystème.

2. **L'activité proposée est-elle collaborative ?**

L'activité proposée rassemble des acteurs de plusieurs organisations et idéalement de plusieurs disciplines autour d'un projet commun. Ainsi, plusieurs partenaires collaborent sur une période définie pour mener l'activité qui aboutira à une plateforme, un service ou un procédé innovant s'appliquant à la filière vaccin du Québec. Ces partenaires peuvent être privés (entreprises pharmaceutiques innovantes, génériques, biotechnologiques et de fabrication) ou publics, universités, centres collégiaux de transfert de technologie, laboratoires de recherches, organismes publics, centres techniques, associations ou autres).

L'apport des compétences complémentaires est alors mis en valeur. Cette collaboration est aussi une mutualisation (répondre à un besoin plus large de l'écosystème, que ce soit pour les dépenses associées à la recherche et le développement, le savoir-faire, les risques et les résultats de l'activité ;

- Une activité structurante vise à **rassembler** et à **mobiliser** des acteurs **académiques** et **non-académiques/industriels** distincts afin d'atteindre des **objectifs communs**.
- L'activité est **appuyée** par plusieurs acteurs de différents horizons au sein de l'écosystème biopharmaceutique du Québec et du Canada. Une activité structurante doit bénéficier à un maximum d'acteurs de cet écosystème.
- L'engagement des partenaires est adéquat.
- Les expertises de l'équipe sont complémentaires.
- Les expertises de l'équipe sont suffisantes.
- Le partenariat offre une solution gagnant-gagnant.

3. **L'activité proposée permet-elle directement ou indirectement de créer ou de renforcer les chaînes d'approvisionnement locales ?**

L'activité proposée permet d'accroître le potentiel de découverte et de développement de médicaments et établit des partenariats avec le milieu preneur, fait appel à des entreprises de biofabrication locales ou agit à titre de maillon de la chaîne d'approvisionnement dans un créneau important (maximum de 24 mois).

- L'activité générera des retombées positives sur le territoire Québécois.

- L'activité est intéressante et apporte une valeur ajoutée appréciable à l'écosystème québécois des vaccins.
- L'activité a un plan de gestion et de réalisation adéquat incluant une approche de mitigation des risques.

4. Est-ce que les nouvelles connaissances escomptées ont une importance scientifique?

L'activité proposée bénéficie à la communauté scientifique pour l'avancement d'innovation ou constitue une avancée scientifique importante en soi. L'activité proposée est mature c'est-à-dire que les buts, les objectifs et la portée sont déjà définis et peuvent rapidement être mis en œuvre.

- La justification scientifique doit être clairement démontrée.
- Le plan de l'activité est robuste.
- La méthodologie est appropriée pour l'attente des objectifs.
- Les équipements, les infrastructures et le matériel biologique disponibles sont adéquats pour la réalisation de l'activité.
- Les capacités d'analyse et stockage des données sont adéquates.
- Les objectifs sont clairement définis et réalistes.
- Les objectifs sont compatibles avec l'établissement de jalons et livrables dont l'atteinte est mesurable.

5. L'activité proposée bénéficie-t-elle d'un financement adéquat ?

L'activité proposée est soutenue ou sera soutenue par des sources de financement variées issues de partenaires privés ou autres. Les sources de financement permettront d'atteindre l'appariement entre les sommes demandées à MQ et aux autres bailleurs de fonds. Elles devraient aussi permettre d'assurer la pérennité de l'activité à moyen et long terme. Le financement de MQ contribue à favoriser l'adhésion de partenaires et le partage de risque avec d'autres bailleurs de fonds.

- Les sources de financement sont existantes et confirmées ou sur le point de l'être. Le financement de Médicament Québec ne dépasse pas 66% du coût total de l'activité.
-
- L'activité doit minimalement avoir la participation d'une entreprise québécoise et qui a des activités au Québec qui s'engage à soutenir l'activité (en nature ou en espèce).

6. L'activité proposée a-t-elle des perspectives de valorisation ?

L'activité proposée comprend une réflexion sur la valorisation de la propriété intellectuelle en rendant disponibles les connaissances, les compétences et les résultats de la recherche au profit de la société tout en contribuant ainsi à son rayonnement. L'activité permet de bien comprendre l'enjeu ou la problématique, la solution proposée ainsi que les caractéristiques de la clientèle visée et de la taille du marché potentiel (modèle d'affaires, proposition de valeur, analyse FFOM).

- L'activité répond à un besoin de l'écosystème des vaccins au Québec.
- L'activité génère des innovations ayant des perspectives de valorisation.
- La valorisation des fruits de l'activité est compétitive

- L'activité comprend un plan réaliste afin de pouvoir accéder à des ressources qui pourront alimenter son activité de même que son développement dynamique dans le temps, après la fin du financement initial de MQ.

ATOUS SUPPLÉMENTAIRES

7. **L'activité proposée permet-elle d'intégrer les approches d'intelligence artificielle ou numérique ?**

L'activité proposée permet d'intégrer les approches d'intelligence artificielle ou numérique au processus de découverte, de développement et/ou d'approvisionnement en vaccins.

8. **L'activité proposée comprend-elle un volet lié à la formation ?**

L'activité proposée intègre un volet lié au développement des talents, des compétences et de la relève permettant d'appuyer et orienter ceux et celles qui choisissent de faire carrière dans le domaine du médicament au Québec, tant dans le milieu universitaire que dans les organismes ou les entreprises ;

CRITÈRES SPÉCIFIQUES

- L'activité proposée est mature c'est-à-dire que les buts, les objectifs et la portée sont déjà définis et peuvent rapidement être mis en œuvre.
- Les sources de financement sont existantes et confirmées ou sur le point de l'être. Le financement de Médicament Québec ne dépasse pas 66% des dépenses admissibles.
- L'activité doit minimalement avoir la participation d'une entreprise québécoise et qui a des activités au Québec qui s'engage à soutenir l'activité (en nature ou en espèce).
- L'activité proposée générera des impacts concrets sur la filière du médicament au Québec et sur les chaînes d'approvisionnement locales et ce, à court terme (maximum de 24 mois).

ESTIMATION DES COÛTS DE L'ACTIVITÉ ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le budget total de cet investissement par MQ en technologies vaccinales est de 6M\$. La contribution de MQ par activité sera comprise entre 500k\$ et 1.5M\$ incluant les frais indirects de recherche. Des contreparties en espèces et/ou en nature de l'ordre de 33% de la valeur totale de l'activité (financement 2:1) sont requises en provenance d'organismes externes ne recevant pas de financement du MEIE pour cette activité (partenariats avec l'industrie ou autres intervenants de l'écosystème des sciences de la vie). Prenez note qu'il est obligatoire qu'au moins un partenaire industriel ayant des activités au Québec contribuent en espèce ou en nature à l'activité proposée.

Les postes budgétaires énumérés dans le tableau ci-dessous sont **admissibles à la subvention de Médicament Québec**. Les coûts directs englobent notamment la rémunération du personnel de recherche, les bourses à des étudiants et d'autres frais directement imputables aux activités.

Les coûts indirects font référence à des dépenses de fonctionnement additionnelles découlant des activités, mais ne pouvant pas être spécifiquement imputées à celles-ci. Ils comprennent les frais liés à l'exploitation et à l'entretien des infrastructures, à la gestion et à l'administration des activités ainsi qu'au respect des différents règlements et normes en vigueur. Un taux fixe de 27% est appliqué

aux cinq postes de dépenses suivants des coûts directs de l'activité : 1) Salaires, traitements et avantages sociaux; 2) Bourses à des étudiants; 3) Matériel, produits consommables et fournitures; 4) Achat ou location d'équipements; 5) Frais de déplacement et de séjour. Ces coûts directs, pour les cinq postes de dépenses, doivent avoir été financés par Médicament Québec.

Dépenses admissibles encourues par des institutions de recherche académiques québécoises
1 – Salaires, traitements et avantages sociaux ¹ *
2 – Bourses à des étudiants *
3 – Matériel, produits consommables et fournitures *
4 – Frais de gestion
5 – Achat ou location d'équipements ² *
6 – Frais de gestion
7 – Frais de gestion d'exploitation de propriété intellectuelle
8 – Honoraires professionnels
9 – Frais de déplacement et de séjour liés à la réalisation de l'activité ³ *
10 – Compensation monétaire pour participation aux activités
11 – Frais de diffusion des connaissances
12 – Frais d'animaleries et de plateformes
13 – Frais liés aux contrats de sous-traitance
14 – Autres dépenses (ex. conférences, ateliers, colloques)
Frais indirects (27% du total des lignes marquées par *)

Notes :

1. Les sommes liées à la libération des enseignants pour réaliser des activités dans le cadre des activités ne peuvent figurer dans ce poste de dépense.
2. Les dépenses liées à l'achat de petits équipements ou à la location d'équipements sont d'un maximum de 25% du total des dépenses admissibles. La valeur d'achat de chaque équipement doit être égale ou inférieure à 25 000\$ avant les taxes.
3. En conformité avec les normes gouvernementales en vigueur. Les frais de déplacement et de séjour des chercheurs et des étudiants québécois sont admissibles, si requis dans le cadre de l'activité. Ceux-ci ne pourront dépasser 15% du total des dépenses admissibles.

Exemple de montage financier (sources de financement)			
	Montant en espèce (\$)	Contribution en nature (\$)	Pourcentage sur coûts totaux
Contributions des partenaires industriels et autres			
IRSC	400 000	0	17.8%
Fondation ABC	100 000	0	4.4%
Compagnie XYZ	-	250 000	11.1%
Sous-total – contributions partenaires industriels et autres	500 000	250 000	33.3%
Contribution de Médicament Québec			
Contribution de MQ aux coûts directs	1 300 000	-	57.8%
Contribution de MQ aux FIR	200 000	-	8.9%
Sous-total – contributions MQ	1 500 000	-	66.7%
Totaux	2 000 000	250 000	100%
TOTAL DE L'ACTIVITÉ	2 250 000		

MODALITÉ DE SOUMISSION DE LA DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Veillez télécharger et remplir le formulaire de déclaration d'intérêt disponible sur notre site web à l'adresse suivante : [Médicament Québec appel innovations vaccinales](#) et nous le faire parvenir à medicament-quebec@umontreal.ca , avant le **5 décembre 2024**.

INFORMATION ET SOUTIEN PAR MQ

Les coordonnateurs de MQ qui ont, entre autres, le rôle d'identifier les besoins de l'écosystème pour renforcer l'approvisionnement en médicament et de saisir les opportunités de projets ou de partenariats favorisant l'accroissement des capacités québécoises, seront mis à votre disposition pour vous accompagner tout au long du processus de planification des demandes et de réalisation de votre activité.

Quel type d'accompagnement offrons-nous?

- Faciliter les partenariats avec l'industrie,
- Accroître la collaboration avec les autres partenaires (académiques ou autres),
- Assurer l'adéquation des propositions d'activité avec les critères d'évaluation,
- Etc.

Pour l'élaboration des déclarations d'intérêt et des demandes complètes, les équipes sont invitées à contacter rapidement l'équipe de Médicament Québec à medicament-quebec@umontreal.ca

ÉVALUATION DES DEMANDES COMPLÈTES

MQ formera un comité d'évaluation composé d'experts provenant des milieux industriels et académiques qui sera chargé d'analyser les propositions et formuler des recommandations au comité de gouvernance de MQ. Les activités retenues devront recevoir l'approbation finale du MEIE.

À PROPOS DE MÉDICAMENT QUÉBEC

Médicament Québec (MQ) est une initiative financée par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) qui rassemble des établissements de recherche et d'enseignement ainsi que des entreprises autour d'un projet commun. Elle vise à accroître l'autonomie et le dynamisme du Québec et du Canada en matière de bioinnovation et de biofabrication. MQ soutient des activités de recherche académique structurantes et collaboratives rassemblant des acteurs de différentes disciplines et institutions au bénéfice de l'écosystème provincial en médicaments et vaccins.

Site Web: <https://medicamentquebec.ca/> Linked-In: [\(28\) Médicament Québec: Présentation | LinkedIn](#)